

NOS MISSIONS

Pour une agriculture et une alimentation durables et solidaires

PRIORITÉ AUX PRODUITS DE L'AGRICULTURE LOCALE

Les agriculteurs et les agricultrices d'Afrique de l'Ouest sont capables de fournir l'essentiel de l'alimentation de leurs concitoyens. Il leur faut pour cela lever un certain nombre d'obstacles : augmenter les rendements et diversifier la production agricole, la transformer et la conditionner pour répondre aux besoins des familles urbaines et rurales, acheminer et vendre sur les marchés locaux leur production. C'est ce type d'initiatives qui est soutenu dans 14 pays ouest-africains.

En 2022, le CFSI a accordé un financement à 5 nouveaux projets. Ils soutiennent des cantines scolaires au Sénégal et des organisations d'éleveurs ouest-africains qui mènent une campagne en faveur du lait local et des coopératives de transformation agro-alimentaire au Burkina Faso et au Togo.

L'ALIMENTATION : UN ENJEU CITOYEN

Le CFSI défend le rôle central d'une agriculture familiale durable pour protéger l'environnement et renforcer la cohésion du tissu social, tout en permettant à chacune et chacun de se nourrir et aux productrices et aux producteurs de vivre dignement. Le festival de films ALIMENT **TERRE** met en débat les enjeux agricoles et alimentaires.

2 400 organisations se mobilisent en France et dans 12 autres pays pour informer le grand public et des scolaires. En 2022, plus de 2 100 projections-débats ont rassemblé 90 000 participants.

NOS POLITIQUES DOIVENT ÊTRE COHÉRENTES

Pour promouvoir la cohérence des politiques françaises et européennes avec le développement de l'agriculture familiale dans les pays du Sud, le CFSI mène un plaidoyer en faveur d'une Politique agricole commune solidaire et pour la mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales. En 2022, il a continué à relayer auprès des responsables politiques économiques européens les demandes de la campagne *Mon lait est local* menée par les producteurs ouest-africains.

Coopérer autrement

NOS PARTENAIRES : DES ACTEURS DE CHANGEMENT

Depuis 2015, le CFSI et ses membres mènent un programme dédié à la lutte contre les inégalités et à la défense des droits humains. 18 projets construits conjointement par les membres et leurs partenaires ont été mis en œuvre. En 2022, 9 projets sont en cours ainsi que 7 animations territoriales. Ils ont, par exemple, facilité l'insertion professionnelle des femmes ainsi que des jeunes en Savoie, à Bignona au Sénégal mais aussi en Guinée et dans les Pays de la Loire, ou encore contribué à lutter contre le changement climatique.

LA CONCERTATION POUR L'EFFICACITÉ

En Algérie et en République du Congo, le CFSI a soutenu pendant 15 ans des programmes concertés pluriacteurs. Ils ont renforcé des organisations locales de la société civile autour de thématiques prioritaires : la place de l'enfance et de la jeunesse dans la société algérienne et l'accès aux services essentiels, le respect des droits humains en République du Congo. Les organisations congolaises ont connu un nouveau départ : elles ont créé leur propre association qui permettra aux dynamiques collectives issues du PCPA de contribuer à l'amélioration du niveau de vie des populations. 2022 correspond à la fin du programme en République du Congo. En Algérie, un nouveau programme a permis à des associations de définir des projets en faveur de l'enfant et de la jeunesse, 9 conventions ont été signées.

ORGANISATION DES ACTIVITÉS

Le CFSI est une plateforme qui regroupe des organisations impliquées dans la solidarité internationale.

Ses activités se concrétisent par le soutien financier à des actions réalisées principalement en Afrique ainsi qu'en Asie et en Amérique Latine. Les membres et les partenaires du CFSI les mettent en œuvre grâce à l'engagement solidaire des donateurs du CFSI et aux fonds octroyés par des bailleurs privés et publics, notamment l'Agence Française de Développement et l'Union européenne.

Pour chacun des programmes, un comité comprenant des intervenants bénévoles spécialisés sur une thématique, des représentants d'organisations membres et des salariés du CFSI étudie les propositions de projets. Le bureau du CFSI, composé de 4 personnes élues, en assure la validation. Chaque action fait l'objet d'une convention avec le porteur. Elle est alors suivie de manière précise et s'intègre à des programmes plus globaux. Ceux-ci peuvent faire l'objet d'évaluations externes et d'audits.

L'équipe salariée anime des réseaux avec ses organisations membres et partenaires. Ces réseaux concernent par exemple des entrées thématiques comme le réseau ALIMENT **TERRE** qui mobilise une diversité d'associations en France. Elle organise également des réunions de partage d'expériences pour tirer les enseignements des activités menées. Ainsi en 2022, elle a poursuivi le travail sur les enjeux de l'alimentation scolaire au Bénin, Burkina Faso, Sénégal et Togo.



© Sébastien Darrasse

L'ESSENTIEL 2022

Le Comité Français pour la Solidarité Internationale

Une association créée en 1960, reconnue d'utilité publique.

Une plateforme de 23 organisations de solidarité internationale.

Plus de 130 actions de solidarité accompagnées, principalement en Afrique.

Un réseau de 2 400 organisations pour promouvoir le droit à l'alimentation.

LE MOT DU PRÉSIDENT

2022 nous a fait vivre un bouleversement du monde, avec la guerre en Ukraine et ses conséquences sur les prix alimentaires, la poursuite des troubles dans les pays du Sahel et des catastrophes climatiques inédites.

Les activités du CFSI font partie des réponses dans la durée à ces crises.

La promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest en est une. 73 projets sont en cours dont des initiatives de cantines scolaires en circuits courts et le soutien à des coopératives de transformation agroalimentaire.

Les activités d'ALIMENT **TERRE** rencontrent toujours autant de succès grâce au festival de films sur les enjeux alimentaires. 1 800 structures associatives ou institutions le déploient en France et dans 12 autres pays.

L'action du CFSI et d'autres organisations sur la politique laitière entre l'Europe et l'Afrique de l'Ouest s'est poursuivie en relayant le plaidoyer du réseau africain Mon Lait est Local. Le CFSI a réussi la clôture de deux programmes qu'il portait depuis 15 ans. Celui du Congo se prolonge par des « dynamiques collectives » avec un réseau les rassemblant. Celui de l'Algérie a laissé la place en 2022 au projet « Jousour au service des objectifs du développement durable ».

Le programme Coopérer Autrement en Acteurs de Changement a conclu la fin de sa deuxième phase. Ses 9 initiatives qui mobilisent 14 membres du CFSI et leurs partenaires, ont permis d'agir en France et à l'international sur la transition écologique, l'insertion citoyenne, sociale et professionnelle de jeunes, de réfugiés, de femmes.

Après 11 années à la présidence du CFSI, l'assemblée générale de 2023 a élu Françoise BERNON présidente. À elle et à vous tous, je souhaite plein de succès en réponse aux enjeux de notre temps. C'est possible grâce à votre générosité. Merci de votre soutien, dans la durée !

Yves Le Bars
Président du CFSI

Comité Français pour la Solidarité Internationale

info@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr

17 rue de Châteaudun - 75009 Paris
Tél. : +33 (0)1 44 83 88 50

facebook.com/cfsi.asso
twitter.com/cfsiasso

Toutes les informations contenues dans ce document sont issues des rapports moral, d'activité et financier 2022 disponibles sur le site internet du CFSI www.cfsi.asso.fr ou obtenus sur simple demande écrite.



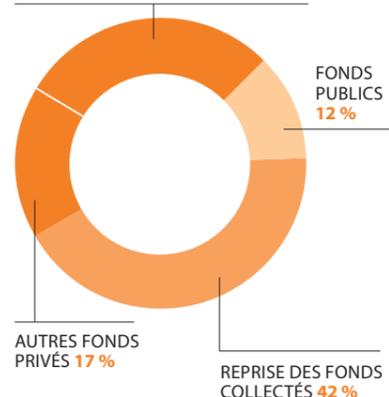
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 2022

Le CFSI a établi le CROD (compte de résultat par origine et destination) conformément au nouveau règlement comptable 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La colonne de gauche présente l'ensemble des produits collectés par le CFSI et leur utilisation. La colonne de droite indique les ressources issues de la générosité du public et leur ventilation. Cette colonne correspond aux informations présentées dans le compte d'emploi des ressources (CER).

Les produits

FONDS PRIVÉS : RESSOURCES ISSUES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC 29 %



Les produits proviennent :

| des fonds privés (46 %), constitués :

- de ressources issues de la générosité du public (29 % des ressources) qui comprennent trois assurances-vie et des dons des particuliers ;
- de subventions privées qui correspondent à des soutiens de fondations, notamment de la Fondation de France ;
- d'autres produits, à savoir les cotisations des membres du CFSI, les participations financières des membres et des partenaires à des programmes ;

| des fonds publics (12 %) qui correspondent à des subventions de l'Agence Française de Développement et de l'Union européenne. Elles cofinancent les activités menées dans le cadre des missions sociales du CFSI. Une part réduite de ces subventions (% fixé par les bailleurs) finance le fonctionnement ;

| la reprise des fonds collectés (42 %) lors des exercices antérieurs et dédiés à des engagements pluriannuels.

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION EN EUROS	TOTAL	dont générosité du public
Produits par origine		
Dons et mécénat	903 888	903 888
Produits non liés à la générosité du public	532 810	
Subventions et autres concours publics	355 776	
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	1 296 184	8 643
TOTAL DES PRODUITS	3 088 658	912 531
Charges par destination		
Missions sociales	2 254 048	599 382
Frais de recherche de fonds	284 242	268 841
Frais de fonctionnement	268 215	5 140
Dotations aux provisions	19 116	0
Impôts	1 596	0
Reports en fonds dédiés de l'exercice	261 279	39 167
TOTAL DES CHARGES	3 088 495	912 531
Excédent	163	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL DES PRODUITS		
Contributions volontaires non liées à la générosité du public	18 833	0
TOTAL DES CHARGES	18 833	0
Contributions volontaires aux missions sociales et à l'étranger	18 833	0
TOTAL DES CHARGES	18 833	0

Les charges comprennent :

| les missions sociales qui correspondent à la mise en œuvre les deux axes de travail du CFSI : agriculture et alimentation, et coopérer autrement. Elles se déclinent majoritairement à l'international par le soutien à des actions en faveur du droit à l'alimentation, de la lutte contre la pauvreté et les inégalités, réalisées par le CFSI et ses partenaires (90 % des missions) et également en France (10 %) notamment pour les actions de sensibilisation au droit à l'alimentation ;

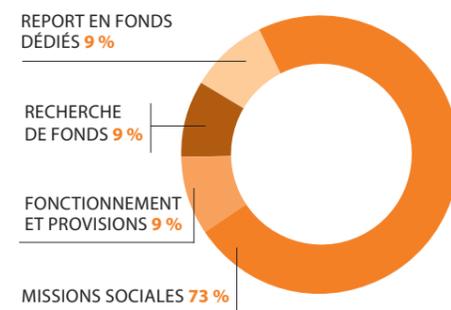
| la recherche de fonds qui inclut les dépenses liées à l'information des donateurs (au maximum 4 courriers par an) et à la recherche de nouveaux donateurs ;

| le fonctionnement, à savoir la vie associative, les frais de gestion générale de l'association (locaux, services administratifs) et la communication institutionnelle ;

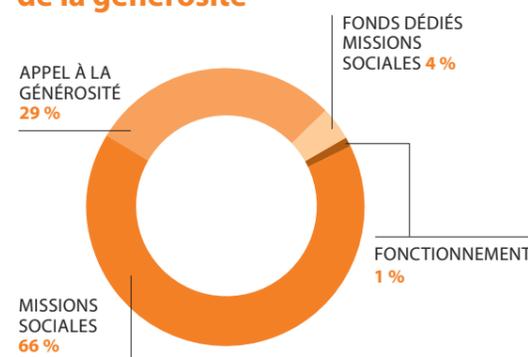
| les reports en fonds dédiés des subventions et des dons qui correspondent aux engagements pris

durant l'année 2022 pour des programmes pluriannuels et non réalisés durant l'exercice.

Les charges



Utilisation des ressources de la générosité



BILAN

ACTIF EN EUROS	31/12/2021	31/12/2022
Actif immobilisé	104 038	98 594
Actif circulant	6 660 016	4 181 342
TOTAL ACTIF	6 764 054	4 279 936

PASSIF EN EUROS	31/12/2021	31/12/2022
Réserves	423 826	423 989
Fonds reportés et dédiés	2 649 454	1 614 549
Provision pour risques	0	0
Dettes dont produits constatés d'avance	3 690 774	2 241 398
TOTAL PASSIF	6 764 054	4 279 936

Le bilan présente la situation financière de l'association à la date de la clôture de l'exercice. La baisse du total du bilan reflète les principes d'action du CFSI. Pour être efficace, le CFSI inscrit dans la durée ses missions avec ses organisations membres ou des partenaires. L'état d'avancement des programmes fait varier chaque année le montant des charges et des produits constatés d'avance.

Les réserves du CFSI (fonds propres inscrits au bilan / total mensuel des emplois hors dotations aux engagements) correspondent à 1,8 mois d'activités. Ce ratio est légèrement supérieur à celui constaté au 31/12/2021 du fait de la diminution du volume de dépenses. Il reste faible, une réserve correspondant à trois mois d'activité serait nécessaire pour garantir une pérennité des actions.

L'UTILISATION DES FONDS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Le compte d'emploi des ressources présente l'utilisation des fonds issus de la générosité du public. En 2022, le CFSI a utilisé 912 531 € de fonds issus de la générosité du public. Ce montant correspond à la collecte de l'année (903 888 €) à laquelle s'ajoute la reprise des fonds dédiés (8 643 €).

638 549 €, soit 70 %, ont été imputés aux missions sociales dont 39 167 € en engagements pour les programmes pluriannuels (ligne reports en fonds dédiés de l'exercice). La quasi-totalité des montants affectés aux missions sociales correspond au financement des initiatives soutenues à l'international, à savoir le soutien à des initiatives sur le terrain en faveur du consommateur local, des droits humains, de la jeunesse et de la lutte contre la pauvreté. 268 641 € ont été utilisés pour l'information des donateurs et la recherche de nouveaux donateurs et 5 140 € pour le fonctionnement.

AGRÉMENT

Le 24 mars 2022, le Don en confiance a renouvelé l'agrément triennal du CFSI. Le Don en confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Depuis plus de 30 ans, il a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une Charte reposant sur quatre grands principes : fonctionnement statutaire et gestion désintéressée, rigueur de la gestion, qualité de la communication et de la collecte de fonds, transparence financière. Les organisations agréées s'engagent à respecter cette Charte. Le Don en confiance en contrôle l'application. Pour en savoir plus : www.donenconfiance.org.

Association reconnue d'utilité publique par décret du 5/06/1970, le CFSI est habilité à recevoir des legs, des donations et des assurances-vie exempts de tous droits de succession et de mutation.



LE CFSI VOUS REND DES COMPTES

Chers amis, chères donatrices, chers donateurs,

Votre générosité a une nouvelle fois, en 2022, été au rendez-vous.

Le CFSI, fort de ses 23 organisations membres, joue grâce à vous un rôle majeur dans la solidarité internationale.

Vos dons ont permis au CFSI de poursuivre ses actions en faveur du consommateur local en Afrique de l'Ouest, des droits humains, de la lutte contre les inégalités. Ils font vivre l'engagement citoyen en France avec vous et à l'international avec nos partenaires.

En effet, votre engagement et donc votre soutien pour les actions que nous menons envoie un signal fort et positif auprès des bailleurs de fonds qui nous font également confiance, ce qui renforce nos capacités d'action.

Le compte de résultat de l'association est à l'équilibre, les charges sont maîtrisées.

Cette maîtrise budgétaire est pour vous, nous l'espérons, le signe que vos contributions porteront longtemps leurs fruits.

Forts de cette confiance réciproque, nous vous donnons rendez-vous en 2023, car nous savons pouvoir compter sur vous.

Christophe Le Picard Ducroux
Trésorier du CFSI

CERTIFICATION DES COMPTES

Les comptes de l'exercice 2022 ont été certifiés par Doucet Beth et associés représenté par Mme Nathalie Elío, commissaire aux comptes du CFSI.

PUBLICATION DES COMPTES

Les comptes détaillés sont déposés chaque année sur le site du Journal Officiel. Ils sont disponibles sur le site internet du CFSI www.cfsi.asso.fr et sont envoyés par courrier sur simple demande.